

Document 1 – Analyse des options pour le barème de redevances pour les eaux pluviales

Propriétés résidentielles (redevances annuelles, en dollars)

Option		1	2	3	4		5	N ^{bre} de logements
		Tarif fixe constant	Tarif fixe réduit	Moyennes des tarifs réduits pour les surfaces dures	Prélèvement spécial de 2 M\$ pour les propriétés en milieu rural et moyennes des tarifs pour les surfaces dures en milieu urbain		Prélèvement d'impôt foncier général de 100 %	
Mécanisme de financement		Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Prélèvement spécial * 0,000141	Impôt foncier général * 0,000249	
Maison individuelle et maison jumelée	Urbain/rural relié	74,50	106,57	119,83	121,84	55,70	98,35	151 403
	Urbain non relié	74,50	74,60	83,88	85,29		98,35	6 566
	Rural non relié	74,50	53,29	59,91		55,70	98,35	21 972
Maison en rangée et immeuble d'habitation	Urbain/rural relié	74,50	53,29	42,31	42,64	39,48	69,72	199 278
	Urbain non relié	74,50	37,30	29,62	29,85		69,72	2 046
	Rural non relié	74,50	26,64	21,16		39,48	69,72	1 822
Total des recettes – Propriétés en milieu urbain		26 202 000 \$	26 575 000 \$	26 363 000 \$		26 740 000 \$	26 487 000 \$	
Total des recettes – Propriétés en milieu rural		2 338 000 \$	1 965 000 \$	2 177 000 \$		1 800 000 \$	2 903 000 \$	
Total des recettes – Propriétés résidentielles		28 540 000 \$	28 540 000 \$	28 540 000 \$		28 540 000 \$	29 390 000 \$	
Pourcentage du total		67 %	67 %	67 %		67 %	69 %	

N.B. : Les prélèvements spéciaux et les prélèvements d'impôt foncier général sont établis en fonction des évaluations foncières moyennes : maisons individuelles et maisons jumelées : 395 000 \$; maisons en rangée et immeubles d'habitation : 280 000 \$. Ces montants varieront selon les valeurs foncières.

Propriétés industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI) (tarifs annuels, en dollars)

Option		1	2	3	4		5	N ^{bre} de parcelles
		Tarif fixe constant	Tarif fixe progressif réduit fondé sur l'évaluation	Tarif réduit fondé sur l'évaluation	Prélèvement spécial de 2 M\$ pour les propriétés en milieu rural et tarif fondé sur l'évaluation des propriétés en milieu urbain		Tarif fondé sur l'évaluation pondéré, prélèvement d'impôt foncier général de 100 %	
Fourchette de valeur foncière	Mécanisme de financement	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Prélèvement spécial	Impôt foncier général	
	Tarif par dollar d'évaluation foncière			0,000351 0,000246	0,000365	0,000141	0,000249	
De 0 à 300 000 \$	Urbain/rural relié	711	60	De 0 à 105	De 0 à 109	De 0 à 42	De 0 à 75	4 843
	Rural non relié	711	42	De 0 à 74		De 0 à 42	De 0 à 75	3 273
De 300 000 \$ à 2 M\$	Urbain/rural relié	711	200	De 105 à 702	De 109 à 730	De 42 à 282	De 75 à 498	6 161
	Rural non relié	711	140	De 74 à 492		De 42 à 282	De 75 à 498	2 467
De 2 à 8 M\$	Urbain/rural relié	711	1 500	De 702 à 2 808	De 730 à 2 920	De 282 à 1 128	De 498 à 1 992	1 898
	Rural non relié	711	1 050	De 492 à 1 968		De 282 à 1 128	De 498 à 1 992	40
De 8 à 20 M\$	Urbain/rural relié	711	5 000	De 2 808 à 7 020	De 2 920 à 7 300	De 1 128 à 2 820	De 1 992 à 4 980	526
	Rural non relié	711	3 500	De 1 968 à 4 920		De 1 128 à 2 820	De 1 992 à 4 980	6
De 20 à 50 M\$	Urbain/rural relié	711	10 000	De 7 020 à 17 550	De 7 300 à 18 250	De 2 820 à 7 050	De 4 980 à 12 450	193
	Rural non relié	711	7 000	De 4 920 à 12 300		De 2 820 à 7 050	De 4 980 à 12 450	3
De 50 à 100 M\$	Urbain	711	25 000	De 17 550 à 35 100	De 18 250 à 36 500	S.O.	De 12 450 à 24 900	55
De 100 à 200 M\$	Urbain	711	50 000	De 35 100 à 70 200	De 36 500 à 73 000	S.O.	De 24 900 à 49 800	37
Plus de 200 M\$	Urbain	711	100 000	Plus de 70 200	Plus de 73 000	S.O.	Plus de 49 800	13
Total des recettes – Propriétés ICI en milieu urbain		9 770 000 \$	13 320 000 \$	13 375 000 \$		13 688 000 \$	12 494 000 \$	
Total des recettes – Propriétés ICI en milieu rural		4 110 000 \$	560 000 \$	505 000 \$		192 000 \$	536 000 \$	
Total des recettes – Propriétés ICI		13 880 000 \$	13 880 000 \$	13 880 000 \$		13 880 000 \$	13 030 000 \$	
Pourcentage du total		33 %	33 %	33 %		33 %	31 %	

N.B. : Les options 1 et 2 présentent les tarifs fixes actuels, et les options 3, 4 et 5, les fourchettes de montants établis en fonction de la valeur foncière.